

LITTÉRATURE

«Le tribunal des ouvriers»

Laurent Aucher, sociologue, est, entre autres, maître de conférence à l'Université d'Orléans, à l'IUT de Bourges, bien connu dans le Vierzonnais; il signe ici son 2e ouvrage, après «La mémoire ouvrière». Son constat est accablant. Il faut lire ses analyses, issues d'une lecture objective des archives prud'homales de Vierzon. Laurent Aucher domine son sujet, en apportant de nombreuses citations à l'échelon national. La préface très parlante: «droits en miettes» est de J.François Lae.

Le conseil des prud'hommes de Vierzon ne datait pas d'hier: il a été créé le 27 mai 1891. Il va disparaître le 1er juin 2008, sous la présidence Sarkozy et le ministère de Rachida Dati. L'ouvrage s'organise autour d'une analyse quantitative: «l'extinction des voix», et une analyse qualitative: «les motifs du heurt», les causes de licenciements, le licenciement économique et les conditions sociales d'existence des conflits collectifs. Nous trouvons divers tableaux montrant l'évolution de 1977 à 2006, les données objectives de l'étude. Nous prenons connaissance de la transcription de nombreux cas soumis à cette

juridiction, montrant les relations, et leurs évolutions, entre employeur et salarié. En plus du champ lexical des jugements et de la narration prud'homale, Laurent Aucher va plus profondément dans l'humain avec les récits biographiques de Roger, Aline, Ilian, Pierre. On comprend, avec douleur, que ce tribunal des ouvriers, où ces derniers venaient faire valoir leurs droits, et faire justice, soit devenu le tribunal des pauvres. Excellent travail de Laurent Aucher.

Cette enquête enrichit notre vision du monde du travail.

Michel Pinglout

Le tribunal des ouvriers: Laurent Aucher; collection logiques sociales, édition de l'Harmattan, 17,50€

• **Laurent Aucher sera présent au salon du livre de Vierzon, ce samedi 19 novembre. Il sera l'invité du café-repaire du mardi 7 février 2017, à Vierzon, à l'Auberge de jeunesse.**

